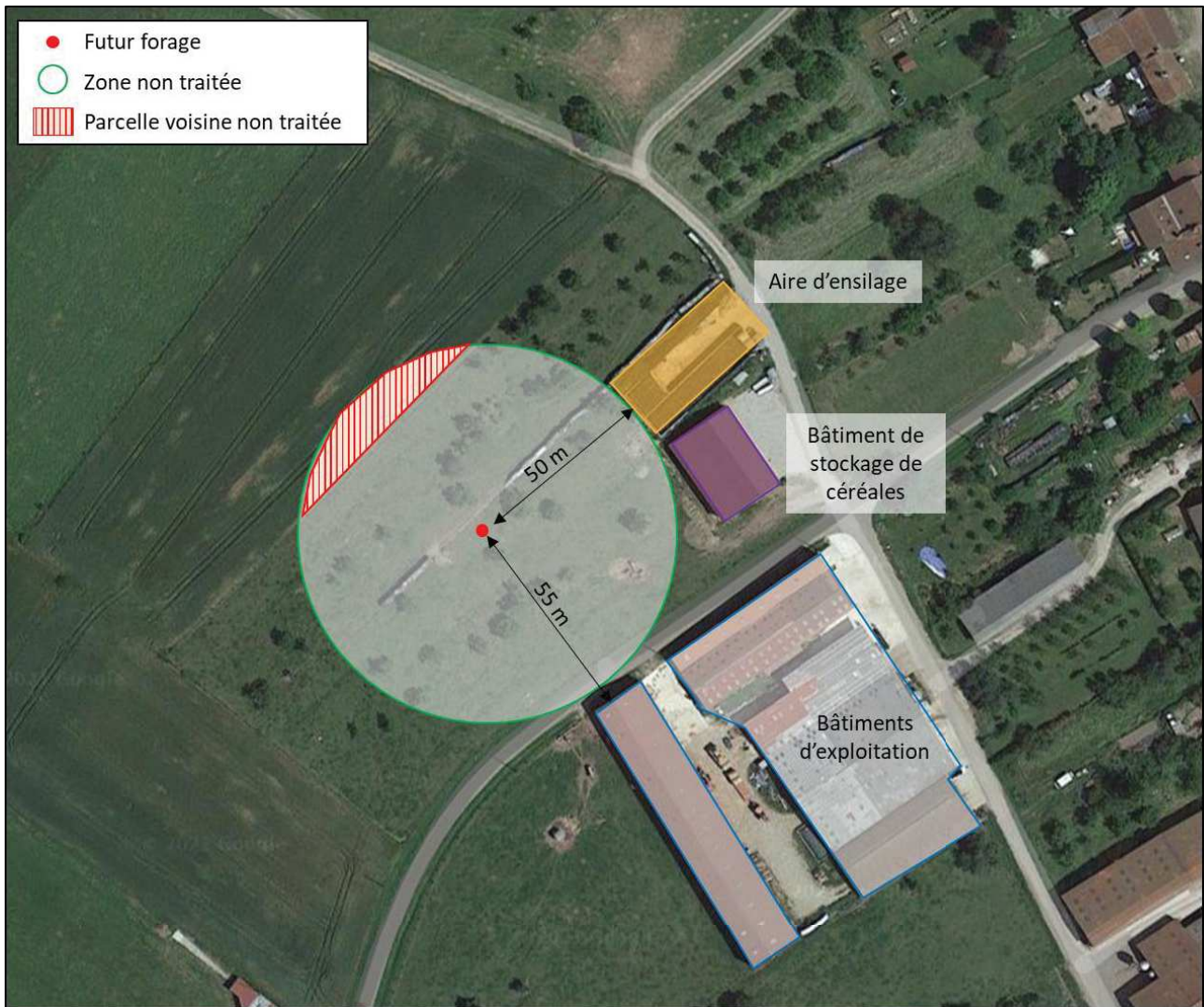


La cartographie suivante localise les installations et les distances réglementaire à respecter dans le cadre du présent projet.

Figure 4 : Localisation du forage et des distances réglementaires à respecter



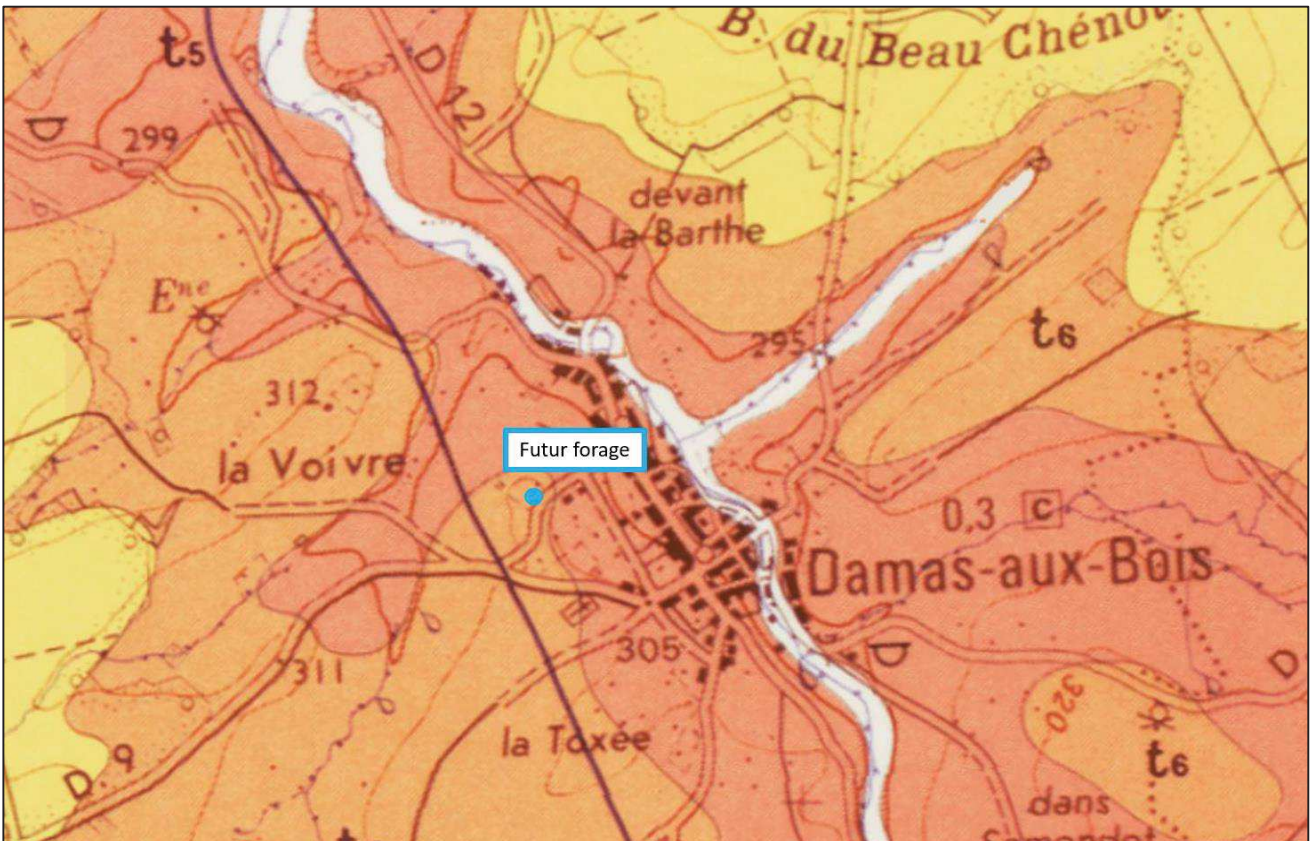
L'ensemble des distances réglementaires seront respectées dans le cadre du présent projet conformément à l'article 4 de l'arrêté du 11 septembre 2003.

III.4. COUPE GEOLOGIQUE ET TECHNIQUE PREVISIONNELLE

III.4.1. Situation géologique

D'après la carte géologique au 1/50 000e n°304 de MIRECOURT (BRGM), le futur forage sera posé sur les formations de la Lettenkohle.

Figure 5 : Extrait de la carte géologique au 1/50 000e n°304 (BRGM)



Légende :

- Fz Alluvions récentes et remplissage de fond de vallons : Moselle : limon argileux (0,5 - 2 m) sur sables et matériaux grossiers siliceux (8 - 12 m) ; autres cours d'eau : limon argileux, cailloutis essentiellement calcaires
- t7 Keuper inférieur. "Marnes irisées inférieures" : marnes versicolores à intercalations de gypse, de sel gemme et de bancs dolomitiques (90 - 100 m)
- t6 Lettenkohle. "Schistes" marneux, gris verdâtre à rougeâtres (partie supérieure)
- t5 Muschelkalk supérieur. "Dolomie de Vittel" : dolomie blanc-crème ; "Couches à Cératites" : calcaires et calcaires marneux dolomitiques ; "Couches à entroques" : calcaire massif à débris et articles d'Encrines